

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

PROCES VERBAL REUNION du 7 AVRIL 2025

Nombre de membres afférents au Conseil :	14	En exercice :	14
Présents : 12-	Votants : 14	dont 2 pouvoirs	

Date de la convocation : 31 mars 2025 Date d'affichage : 11 avril 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Olivier GUILLOT, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Isabelle SALLIN, Fabrice PONSOT, Nicolas LAURENT, Emmanuel AMBOISE, Thierry GARNIER, Fabienne STEPHAN

<u>Absents avec pouvoir :</u>	Jean-Louis GACHET	pouvoir à Thierry GARNIER
	Maryse CHARVET	pouvoir à Marie-Claire HUSSON

Secrétaire de séance : Isabelle SALLIN

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du Budget Primitif 2025
- Vote des taxes d'imposition 2025
- Subventions 2025
- Compte-rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ - Procès-verbal du 17 mars 2025

Approuvé à l'unanimité

2/ - Présentation et vote du Budget Primitif 2025

Madame le Maire présente le budget à l'assemblée municipale.

Le chapitre 21 en investissement est important compte tenu des 2 chantiers à venir : la rénovation thermique de la mairie et les travaux prévus à la Chapelle de St Oyen.

Les demandes de subventions ont été déposées auprès du Département, de l'Etat, de la Région B.F.C. La CCMT est également sollicitée au titre des fonds de concours 2025 pour les différents projets. Le montage du dossier déposé auprès des services de la Préfecture pour les travaux de la Chapelle de St Oyen a été complété.

Mme le Maire précise qu'un emprunt sera réalisé en fin d'année, si un besoin de trésorerie est nécessaire.

Les taux d'imposition 2025 restent inchangés. A savoir :

- | | |
|---|---------|
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties : | 35.32 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : | 40.67 % |
| - Taxe d'habitation : | 17.23 % |

La présente assemblée vote à l'unanimité le budget primitif 2025 qui s'équilibre :

En section FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	1 439 510,13 €
Recettes :	1 439 510,13 €

En section INVESTISSEMENTS

Dépenses :	1 334 319,98 €
Recettes :	1 334 319,98 €

3/ COMPTE-RENDUS des REUNIONS INTERVENUES

- **Des problèmes électriques** ont été détectés dans le restaurant scolaire et les logements communaux. Après recherche, le câble électrique qui relie l'ancien primaire et la maternelle serait la source du dysfonctionnement. Les panneaux photovoltaïques ont été mis à l'arrêt pour sécurité. Une entreprise va intervenir pour vérification sur place.
- **Invitation rencontre avec le Député Benjamin DIRX ayant pour thème : « Les élections municipales 2026 »** : A partir des prochaines élections municipales, les communes de moins de 1000 habitants devront organiser des élections avec un scrutin de listes paritaires. L'assemblée nombreuse et présente s'est montrée majoritairement opposée à cette réforme, le Député n'a donc pas voté la réforme. Celle-ci a cependant obtenu la majorité lors du voté à l'Assemblée Nationale.
- **Transfert eaux potable et usées** : Le législateur qui avait prévu il y a quelques mois, le transfert obligatoire au 1/01/2026 de la compétence EAU (eaux potable et eaux usées) est revenu sur cette obligation. Un prochain comité de pilotage à la C.C.M.T. est prévu et un nouveau vote sera organisé car certaines communes envisagent de revoir leur position.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

- **Le Galpon / Détours en Tournugeois** : Une réunion publique est fixée le jeudi 17 avril 2025 à 18h30 à la salle polyvalente pour le recrutement des bénévoles nécessaires à l'organisation de cette manifestation.
- **Comité de jumelage des St Oyen** : la rencontre avec nos amis de St Oyen – Savoie est fixée le samedi 5 juillet 2025. Pour participer, s'inscrire impérativement en mairie avant le 10 mai 2025
- **Déménagement locataire de la mairie** : suite aux travaux prévus dans le bâtiment de la mairie, la commune recherche un nouveau logement pour la locataire pour la durée des travaux (environ 5 mois). Les recherches à ce jour sont restées infructueuses. Le logement doit être de plain-pied. Madame le Maire poursuit les recherches.
- **Location salle polyvalente** : Il est rappelé aux utilisateurs que les fumigènes sont interdits dans la salle polyvalente. Cela déclenche l'alarme incendie et entraîne un certain nombre de dysfonctionnements.
- **Signalements des élus** :
 - * Mr Nicolas LAURENT signale que le panneau de signalisation au hameau de Mirande le long de la RD55 a été détérioré.
 - * Mme Sylvie CARNEIRO DA SILVA indique que des sacs poubelles ont été déposés en bordure du contournement de Marfontaine.

La séance est levée à 22h10

La prochaine réunion est fixée au lundi 19 mai 2025 à 19h00